



Charleville-Mézières Sport de Glace



ANNONCEMENT 6^{ème} MANCHE DU TROPHÉE NATIONAL SAISON 2022/2023

Le Club de Glace du Charleville-Mézières Sports de Glace organise la cinquième manche du Trophée National de patinage de vitesse « short-track » 2022-2023 sous l'égide de la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) et de la Commission Sportive Nationale de Patinage de Vitesse (CSNPV) à la Patinoire de Charleville-Mézières, promenade de la Warenne.

Début prévisionnel de la **compétition le samedi 1er avril 2023** à 9h00. L'horaire définitif sera précisé selon le nombre d'inscrits.

Glace et Piste

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 56mx26 m sur laquelle sont tracées 3 pistes selon la règle ISU 280. Le tour de piste sera recouvert de matelas de protection.

Inscriptions

Les inscriptions (35€ par patineur) doivent parvenir au plus tard le vendredi 24/03 (délai de rigueur sur le site des inscriptions en ligne www.short-track.fr ou par mail au coordinateur de course à [Stéphane Larrière à stephane@larriere.fr](mailto:stephane.larriere.fr) . Les inscriptions hors délai ne seront pas prises en compte y compris pour les relais. L'inscription du remplaçant ne pouvant être fait sur le site, vous devez le préciser dans le mail au coordinateur de course. Un chèque de caution sera demandé pour les couvre-casques.

- 10€ par bonnet
- forfait de 50 €
- 10€ par bonnet avec un plafond à 50€ ?

Règles Générales

Le Trophée National est une compétition qui se déroule en plusieurs étapes. Les étapes du Trophée National sont ouvertes aux patineurs des catégories Seniors, Juniors A, B, C, D, et E licenciés à la FFSG, voir à d'autres membres de l'ISU.

La compétition est ouverte à tous les patineurs sans conditions de temps.

La répartition des se fait selon les trois groupements suivants :

- **Regroupement « Trophée National »** : tous les patineurs Senior, Juniors, A, B, C, D réalisant un cumul sur 500m et 1000m inférieur à 175 secondes (hommes et dames).
- **Regroupement « Espoir »** les autres juniors D et tous les juniors E sans conditions de temps.
- **Regroupement « Open »** les autres Seniors, Juniors A, B, C sans conditions de temps



Au sein des regroupements, les patineurs seront répartis en poules permettant de réaliser 3 tours de compétition selon le nombre de patineurs inscrits (sauf pour le 1500 m qui ne pourra selon le timing être réalisé qu'en 2 tours.)

La répartition des poules s'effectue

- Pour les poules du regroupement Trophée National par cumul 500m + 1 000m croissant
- Pour les poules du regroupement Espoir par temps croissant sur 333 m
- Pour les poules du regroupement Open par temps croissant sur 500 m

Les temps de référence seront ceux enregistrés au Top France. Cependant pour les patineurs des regroupements Espoir et Open qui n'auraient aucun temps enregistré, le meilleur temps sera déclaratif de la part du club. En cas de doute flagrant constaté pendant la compétition sur un temps déclaré lors de l'inscription, l'arbitre pourra décider d'exclure le patineur de la compétition pour sa sécurité et celles des autres patineurs et d'appliquer une pénalité de points aux clubs correspondante au dernier de la poule dans laquelle le patineur est inscrit avec un minimum de 50 points.

Les courses de relais se déroulent suivant le format conventionnel. Les équipes sont constituées de patineurs de même club mais les genres peuvent être mixés au sein des équipes Les relais ont lieu par regroupement « Espoir » et « Trophée National ». Un club peut inscrire plusieurs équipes par regroupement.

Les équipes du relais « Trophée National » peuvent intégrer au maximum deux patineurs du regroupement « Open ».

Les inscriptions des équipes de relais sont à faire en même temps que les inscriptions individuelles avec possibilité d'inscrire des remplaçants.

Il est possible de remplacer des patineurs forfaités pour blessure si l'inaptitude est déclarée par les premiers secours ou le médecin durant la compétition à condition que les remplaçants aient été préinscrits.

Les patineurs doivent être licenciés « Compétition de la FFSG » et inscrits par leur club. Le cas échéant, des patineurs étrangers doivent certifier leur appartenance à une fédération membre de l'ISU.

Programme de la compétition

La compétition se déroulera sur deux jours, les distances courues en individuelle sont les suivantes :

Trophée national Poule 1 : 1500 m, 500 m, 1 000 m

Trophée national Poule 2 : 1500 m, 500 m, 1 000 m

Trophée national Poule 3 : 1000 m, 500 m, 777 m

Espoir Poule 1 : 1 000 m, 500 m, 777 m : *La qualification en demi-finale du 500 m se fera sur 333m

Espoir Poule 2 : 777 m, 333 m, 500 m

Espoir Poule 3 : 500 m, 333 m, 333 m

Espoir Poule 4 : 333 m, 222 m, 333 m adapter en fonction du temps des patineurs

Espoir Poule 5 : 333 m, 222 m, 222 m adapter en fonction du temps des patineurs

L'Open Poule 1 : 1 000 m, 500 m, 1 000 m

L'Open Poule 2 : 1 000 m, 500 m, 777 m



Courses de relais « conventionnels »

Poule Espoir : 2 000 m (3 patineurs)

Poule Trophée National : 3000 m (4 patineurs)

Règles de la compétition

La composition des séries et le schéma de qualification, y compris la détermination du nombre de patineurs en finale, l'attribution des points à l'intérieur de chaque poule, l'établissement du classement final et de la détermination du vainqueur, suivent les règles CSNPV 1.5.b c et 1.6.d le présent § et le règlement ISU.

Les courses sont courues avec le système toutes finales sans élimination directe pour les patineurs pénalisés. Le patineur pénalisé pourra prendre le départ du tour suivant mais en descendant d'un groupe, le meilleur patineur du groupe inférieur prenant sa place. Une seconde Pénalité lors de la même distance sera sanctionnée par un Carton Jaune.

En fonction du nombre d'inscrits, il pourra être couru des 1/2 finales groupe B. Dans tous les cas, les patineurs courent tous des finales de classement conformément aux tables de qualification. Au sein des poules de chaque groupe, les qualifications pour le tour suivant se feront en prenant le premier de chaque course, les autres patineurs seront qualifiés aux temps.

Récompenses

Des récompenses seront remises par poule et par sexe et pour les relais. Un classement par club sera réalisé en totalisant les points d'étape des patineurs du club et des classements de relais cumulables s'il y a plusieurs équipes par club.

Classement général du Trophée National

Lors de la dernière étape de la saison sportive, le vainqueur de chaque catégorie, recevra de la part de la CSNPV le trophée national de sa catégorie.

Un classement général individuel par sexe et par catégorie d'âge sera établi.

Ne seront classés que les patineurs membres d'un club affilié à la FFSG.

Le classement général individuel sera réalisé par cumul des 4 meilleurs scores réalisés parmi les différentes étapes.

En cas d'égalité, les patineurs seront départagés :

-
- Par la meilleure place obtenue sur une des manches
-
- Par la seconde meilleure place obtenue sur une des manches
-

Si égalité totale, c'est le classement obtenu sur la dernière manche (ou la précédente si pas de participation des patineurs concernés à la dernière manche) qui départagera les patineurs. Le classement par club sera réalisé par cumul des points des 4 meilleurs étapes de chaque patineur et de chaque relais équipe club.

Service Médical

Présence d'un service de premiers secours.

Protocole sanitaire :

Un protocole sanitaire sera communiqué afin de permettre que la compétition se tienne dans les meilleures conditions possibles en fonction de la réglementation en vigueur au 12 février 2022.



Équipement des patineurs

Les patineurs doivent être équipés conformément à la règle ISU 291 et au règlement national. Les bonnets numérotés seront transmis sur place lors du tirage au sort.

Tirage au sort et réunion des coaches

Le tirage au sort officiel de la compétition se tiendra le samedi 12 février à 8H30 (Horaire définitif sera précisé selon nombre d'inscription) en présence des coaches et des représentants des clubs. Cette réunion sera sous la responsabilité du juge arbitre et du coordinateur de course.

Responsabilités

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des incidents et des vols au cours de la compétition

Il y aura la possibilité de restauration sur place.

TOURY Alexis



Hôtels à proximité :

- Hôtel Kyriad :
Place Bozzi, 08000 Charleville-Mézières.
- [Hôtel Première Classe Charleville-Mezieres](#)
Contact · Zac du moulin Leblanc - Route de la Francheville. 08000 **Charleville-Mézières**
- [Hotel Couleurs Sud](#)
3place de la gare ,08000 Charleville-Mézières